

Liste des moyens auxiliaires 2022 – Règlement 2011

Examen professionnel fédéral d'assistant/e de direction

Examens écrits

Partie d'examen		Moyens auxiliaires
1	Communication en français	Open Books Poste de travail informatique - PC → Accès à internet autorisé (aucune communication !)
2	Communication en langue étrangère	Open Books Poste de travail informatique - PC → Accès à internet autorisé (aucune communication !)
3	Organisation et gestion de projets	Open Books Poste de travail informatique - PC → Accès à internet autorisé (aucune communication !)
4	Gestion de l'information	Open Books Poste de travail informatique - PC → Accès à internet autorisé (aucune communication !)
5	Compréhension entrepreneuriale	Open Books (tous les documents version non électronique) Cette partie d'examen est résolue à la main. → Aucun accès à internet (aucune communication !)

Précisions

Open Books	Les candidates / candidats sont autorisés à apporter tout ce qui leur paraissent utiles. Cela comprend la calculatrice, les textes de lois, les classeurs de cours, les livres, les notes personnelles, etc. Pour les parties d'examen 1 à 4 les documents au format papier et électronique sont autorisés. Pour la partie d'examen 5, seuls les documents au format papier sont autorisés.
Poste de travail	Les examens écrits ont lieu dans le centre de formation. Microsoft Office 2019/2021 ou Microsoft 365 est mis à disposition.
Tampon	Vous pouvez vous munir d'un tampon contenant vos noms, prénoms et numéro de candidats.

Examens oraux

Partie d'examen		Moyens auxiliaires
2	Communication en langue étrangère	Préparation du texte Dictionnaires en ligne, Internet (aucune communication !) Présentation Clé USB contenant la présentation PowerPoint préparée (recommandation : copie de sécurité dans un cloud)
4	Gestion de l'information	Examen – aucun moyen auxiliaire

Equipement disponible dans les salles d'examen

- PC avec Office et un vidéoprojecteur ;
- Flip-chart (sans feutre) ;
- Tableau blanc (avec feutres) ou tableau noir avec craies
- Attention ! Télécommande pour présentation non fournie

Tout autre matériel nécessaire pour la présentation doit être apporté par la candidate / le candidat (affiches, Flip-charts préparés, documents, télécommande, etc.).

Moyens auxiliaires non autorisés

- Moyens de communication électroniques (en dehors de la clé USB pour la partie 2 de l'examen oral)
- Traducteur portable

L'utilisation de moyens auxiliaires non autorisés provoque une exclusion de l'examen conformément à l'article 4.32 du règlement des examens 2011.

Important

Tous les moyens auxiliaires, matériel d'écriture, calculatrice, etc. sont personnels et ne peuvent être utilisés que par une candidate / un candidat.